



Le club anglais de Bolton a accepté une offre de 8,3 millions d'euros de la part de Chelsea pour le transfert de son défenseur international anglais Gary Cahill, lequel négocie désormais les termes de son contrat avec les Blues. © BELGA/AFP.

Zulte-Waregem / La succession de Darije Kalezic est clôturée

Dury : « L'appel du cœur »

L'ESSENTIEL

- Dix-huit mois après son départ à Gand puis à l'Union belge, Francky Dury n'a pas pu résister au signal de détresse du président de Zulte-Waregem, avec lequel il a commencé à collaborer en... 1994 !
- Il pense pouvoir sauver le Esseeve (14^e) sans folies au mercato.

La boucle bouclée, la nostalgie du *home sweet home*, l'irrésistible attrait du terrain (de ses exploits) : tout Francky Dury est sans doute résumé dans ces premières lignes d'une histoire d'amour un temps suspendue entre Zulte-Waregem et lui, et qui s'apprête à reprendre le fil d'une *success story* brutalement interrompue par une sollicitation du puissant voisin gantois en juin 2010. Comme tout un chacun l'aurait fait, le technicien ouest-flandrien s'est laissé tenter par la perspective de pouvoir se jauger un niveau plus haut. « Je ne pouvais pas laisser passer cette chance même si ça me déchire au plus profond de moi de mettre fin à une collaboration qui a débuté en 1994 à Zulte VV pour se prolonger pendant 17 saisons à travers une fusion avec Waregem », nous avait-il alors déclaré les larmes aux yeux, à son domicile de Hulste où il nous avait invité à passer une soirée. Dix-huit mois plus tard, après un échec humain (un sabotage interne) et sportif (4 points sur 40 dans les Playoffs 1 l'an passé) à Gand, revoilà Francky Dury au Gaverbeke.

Depuis le limogeage de Darije Kalezic mardi matin, Adrie Koster (ex-FC Bruges) et Glen De Boeck (ex-Venlo) paraissent les seuls en concurrence pour le poste de pourvoir, la presse s'autocensurant au passage par rapport au vrai n°1 dans le cœur de Willy Naessens, le président du Esseeve, que l'on ne pensait pas capable de piétiner tous les interdits moraux en allant débaucher Francky Dury à l'Union belge. En poste comme directeur technique puis comme coach des Espoirs depuis le 27 juillet, Dury venait à peine de s'inscrire dans le cadre du fameux plan de restructuration de Steven Martens.

Mais hier matin, l'officialisation du retour de Francky Dury à Zulte-Waregem, avec un contrat de 5 ans à la clé, prenait tout le monde de cours. « Je n'aurais pas présenté ma démission pour un autre club que Zulte-Waregem : c'est le choix du cœur », précise le nouveau patron sportif du Esseeve. On est 14^e et encore largement dans les temps pour se sauver même sans un gros mercato. Ce qui fera la différence, c'est le retour aux valeurs du club : le travail, la solidarité et l'audace. ■

FRÉDÉRIC LARSIMONT



FRANCKY DURY avait remporté la Coupe de Belgique en 2006 à la tête de Zulte-Waregem tout en raflant le titre de Coach de l'année dans la foulée. © CROCHET/PHOTO NEWS.

En novembre, Bruges avait tenté de débaucher Leekens

Dans ses appartements de Knokke-le-Zoute où il passe les fêtes de fin d'année, Philippe Collin prend la nouvelle du retour de Francky Dury à Zulte-Waregem avec une certaine philosophie. « C'est le risque que court chaque fédération par rapport à un directeur technique qui est aussi un entraîneur de renom sur le marché », explique le président de la Commission technique joint hier après-midi. C'est la raison pour laquelle j'avais fait insérer une clause relative à une indemnité à verser à l'Union belge en cas de débauchage. On n'est pas à hauteur des 500.000 euros cités dans la presse flamande, mais il s'agit tout de même d'une somme rondelette. »

Pour ce qui est de la succession de Dury, unique ou sur deux têtes (DTN et sélectionneur Espoirs), l'opinion de Collin n'est pas arrêtée. « On me parle de Benoît Thans ou d'autres mais je préfère prendre le temps de

la réflexion car il n'y a pas urgence. »

Depuis la démission collective de Franky Vercauteren et de son adjoint Francky Dury (déjà !) en septembre 2009, la Commission technique de la Fédération a dû faire face à la défection de Dick Advocaat (avril 2010) puis de son adjoint Bert van Lingen (juin 2010) jusqu'à celle, hier, de Francky Dury.

En novembre, quelques jours après le limogeage d'Adrie Koster, la direction du FC Bruges était aussi entrée en contact avec Georges Leekens en vue d'un débauchage qui finalement, ne s'est pas matérialisé. Mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. « Vos informations sont exactes et je dirais qu'elles entrent dans une certaine logique quand un entraîneur de ce calibre habite à dix minutes de votre stade. J'avais immédiatement contacté Georges et il est resté fidèle à son projet de qualifier les Diables pour le Mondial 2014. » ■

Fr.L.

BREF

LOUVAIN

Un match pour Gendarme

Le Comité sportif de l'Union belge de football a infligé une rencontre de suspension effective (plus deux avec sursis) au défenseur de OH Louvain Lionel Gendarme, vendredi, pour son expulsion face à Malines. Gendarme n'avait pas accepté la proposition du parquet qui était de trois matchs de suspension. Il manquera donc uniquement le match de reprise face à Lokeren le samedi 14 janvier.

ANGLETERRE

Manchester United va prolonger Berbatov

Le manager écossais de Manchester United, Alex Ferguson, a révélé vendredi que le club allait prolonger d'un an le contrat de l'attaquant bulgare Dimitar Berbatov, contrat qui prend fin en juin 2012. Une clause dans le contrat de Berbatov permet à MU de lever automatiquement (au mois de mars) une option pour une prolongation d'un an. « Nous allons utiliser cette clause », a confié Ferguson vendredi. Berbatov, 30 ans, a perdu sa place de titulaire chez les Red Devils et joue très peu cette saison.

Thierry Henry va retrouver Arsenal

L'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, a confirmé vendredi à Londres le retour chez les Gunners de l'attaquant français Thierry Henry, prêt pour deux mois par son club, les New York Red Bulls. Selon Wenger, l'accord n'est pas encore totalement finalisé, et il reste à régler une question d'assurance. Mais « pour deux mois, ça va certainement se faire », a-t-il expliqué. Thierry Henry a joué durant 8 ans pour les Gunners, pour le compte desquels il a inscrit 226 buts. (ap)

AILLEURS À L'ÉTRANGER

Fred Rutten ne restera pas au PSV

L'entraîneur du PSV Fred Rutten a annoncé son départ en fin de saison. Le Néerlandais a ainsi voulu mettre un terme aux spéculations sur son avenir. Le PSV, soumis à la critique suite à plusieurs changements, occupe pourtant la 2^e place en championnat et est toujours en course en Europa League pour la 3^e saison de Rutten à sa tête.

Commissions douteuses / Les transferts de Defour et Mangala à Porto auraient été organisés par l'ex-vice président du Standard

Lucien D'Onofrio touchera-t-il 1,5 million d'euros ?

Si le FC Porto n'était pas coté en Bourse, on n'aurait sans doute jamais appris l'existence ni le montant de la commission que Lucien D'Onofrio devrait toucher pour son rôle en coulisses lors des transferts de Steven Defour et d'Eliaquim Mangala du Standard à Porto l'été dernier.

C'est en vertu de l'article 248 du Code des valeurs mobilières que le club portugais a été contraint de révéler, dans un discret communiqué

adressé mardi au gendarme de la Bourse portugaise (CMVM), la cession de 43,3 % des droits sportifs des joueurs à deux obscures entités privées. Concrètement, Doyen Sports Investments Limited, un hedge fund domicilié dans le paradis fiscal de Malte, a acquis 33,3 % des droits des joueurs pour 5 millions, alors qu'une autre entité, Robi Plus Limited, a reçu 10 % de ces mêmes droits... gratuitement, selon le communiqué du club.

Proportionnellement aux 5 millions déboursés par le hedge fund, les 10 % de Robi Plus correspondent à un « cadeau » d'une valeur de 1,5 million d'euros. Cette cession de droits signifie qu'en cas de départ des joueurs de Porto, Doyen Sports touchera 33,3 %, Ro-

bi Plus 10 %, et le club 56,7 % sur chaque transfert réalisé.

Or Robi Plus, société boîte aux lettres de droit britannique, est administrée par Maurizio Delmenico, le conseiller financier et prête-nom de Lucien D'Onofrio dans nombre de nombreux transferts douteux scrutés par la justice liégeoise. Elle est domiciliée à la même adresse londonienne que Corporate Press Limited, une société de la « galaxie offshore » du tandem D'Onofrio-Delmenico, inculpée en juin pour faux et usage de faux lors de transferts de joueurs. Comme Corporate Press, Robi Plus a été créée par Delmenico en juillet 2002, a changé deux fois d'adresse aux mêmes dates, et compte un mystérieux actionnaire qui détient la totalité du capital (1.000 livres sterling) via un unique titre au porteur. Les titres au porteur ont été bannis dans la plupart des

pays parce qu'en garantissant l'anonymat des actionnaires ils permettent de contourner les réglementations financière et fiscale. Contacté par *Le Soir*, Maurizio Delmenico a refusé de dévoiler l'identité de l'actionnaire de Robi Plus. Il assure avoir « travaillé » pour toucher ces droits,

La société Robi Plus, qui a reçu 10 % des droits sportifs de Defour et Mangala, est administrée par Maurizio Delmenico, conseiller financier et prête-nom de D'Onofrio

obtenus « dans le cadre de [SES]activités d'agent de joueurs ». Il ajoute qu'il négocie actuellement la revente de ces droits avec Doyen Sports Investments.

Selon Stéphane Vande Velde, journaliste à *Sport/Foot Magazine*, qui a enquêté sur les transferts du Standard l'été dernier, Defour et Mangala ont été trans-

férés par leurs agents respectifs, Paul Stefani et Fabrizio Ferrari, « mais c'est Lucien D'Onofrio qui a tiré toutes les ficelles et finalisé les deals, en ayant recours à des prête-noms ». Selon des agents interrogés par notre confrère, l'ex-homme fort du Standard a été rétribué « à l'intéressement », c'est-à-dire sur les montants des futurs transferts des joueurs, « une pratique assez courante au Portugal ».

Condamné pénalement à plusieurs reprises pour malversations financières en France, Lucien D'Onofrio ne peut plus agir comme agent de joueurs. L'article 6 du règlement Fifa des agents est formel : le candidat doit être « de réputation parfaite », une qualité acquise « si aucune peine n'a jamais été prononcée contre lui pour délit financier

ou crime de sang ». Un agent agréé, tel Delmenico, qui jouerait les prête-noms pour un tiers, risque de perdre son agrément Fifa : « Tout agent de joueurs a le droit de s'organiser sous forme d'entreprise pour autant que l'activité de ses collaborateurs se limite aux tâches administratives », précise l'article 3 du règlement.

Defour et Mangala ont débarqué en août dernier au FC Porto, champion du Portugal en titre, pour un montant global de 12,5 millions d'euros. En cas de transfert dans les cinq ans, le club acquéreur devra s'acquitter d'une clause libératoire de 50 millions d'euros, « preuve que Porto veut les vendre à ce prix-là », analyse Stéphane Vande Velde. Dans ce cas, la commission de Robi Plus grimperait à 5 millions. Joint par téléphone en Afrique, Lucien D'Onofrio nie être intervenu dans ces transferts. ■



© DIRK WAEM/BELGA